

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation
Motocycle	K R A M E R	E R 2 5 0 (2 places)	CH 6466 08

Constructeur	NOTO KRAMER ITALIANA s.r.l., I-20043 Arcore
Identification	sur la plaquette du constructeur "KER 250" devant le No du carte "KER 250"
Plaquette du constructeur	sur tube de direction
Numéro du cadre	à gauche, sur tube de direction
Identification du moteur	"GS 250" à gauche, en haut sur le carter du moteur
Véhicule homologué	KER 250 000 254
Importateur principal	PETER JUTZI, Garage, 3513 Bigenthal

Construction du véhicule	2 / 2	Moteur	ROTAX	Type	GS 250
Nombre d'essieux / roues	mécanique	Marque	monobloc	Temps	2
Boîte c.v.	5	Construction	B	Position	au centre
Nombre de vitesses	mécanique, à expansion interne	Carburant	air	Nombre cylindres	1
Frein roue avant	mécanique, à expansion interne	Réfrigérisement	72	Course	61
Frein roue arrière	650 mm	Alésage	248	CV-Impôt	1,26
Longueur du siège	sans courroie de retenue	Cylindrée	11,7 DIN	à U/min	4100
Genre du siège	centrales	Puissance en kW	71,0	dB/A à U/min	3075
Béquille	-	Bruit à l'arrêt	2 pots = désignation CH JM 250		*
Utilisation avec side-car	km/h	Silencieux			
Indicateur de vitesse	1/ à gauche	Mesure des gaz	CO-corr, 4,10 % à 1500 t/min		
Rétroviseur	verrou au guidon	Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = 8		
Antivol	réservoir de carburant en plastique	Vmax	100 km/h		
Equipement spécial					

Dimensions		Equipement : §)	
Longueur	2240	Hauteur	1260
Largeur	900	Empattement	1500
Nombre de places	2		
Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	50	70	120
Répartition du poids	40	100	140
	90	170	260
			280
Poids garantis			
Dimension des pneus	3.00 - 21	4.50 - 18	+)
Ply / bars	51 / 2,25	69 / 2,8	
Charge	195	325	
pour V-max	P (150)	M (130)	
Jantes	21 - 1,6	18 - 2.15	jantes alliage léger avec rayons acier

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	<u>Motocycle</u>	Poids à vide	<u>120</u>
Marque de fabrique	<u>K R A M E R</u>	Poids total	<u>280</u>
Type	<u>E R 2 5 0</u>	Carburant	<u>B</u>
Homologation		Cylindrée	<u>248</u>
N° CH	<u>6466 08</u>	CV-impôt	<u>1,26</u>
Nombre de places	<u>2</u>		

Remarques, modifications, conditions et inscriptions dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- \* ) Insonorisation : éléments de caoutchouc entre les ailettes de refroidissement du cylindre et de la culasse:  
total 14 pièces 140 x Ø 16 mm;  
pots d'échappement: modèles spécialement conçus pour la Suisse: marqués "CH JM 250".
- + ) Variante de pneus : AR = 4.00 - 18 charge 325 (69) 2,8 Vmax 130 km/h (M)
- § ) Equipement : une bavette est exigée derrière la roue arrière.

• Lieu et date de l'homologation Bellach, 27.05.83  
Sta/lin

Remplace fiche d'homologation CH

Service fédéral d'homologation

63) Motocycle

K R A M E R

ER 250 (2 places)

CH 6466 08

Fiche complémentaire concernant les émissions

I.

Complément du 06.03.85 à Berne - Ad

Dès le No du cadre : KER 250 00 0309

Numéro-ATGE : sur la plaquette du constructeur

Moteur : refroidissement = à eau

Insonorisation : est supprimée selon fiche d'homologation.

Complément du 11.07.85 à Berne - Ad

Frein roue avant : au choix, mécanique tambour ou hydraulique, 1 disque,  
(ajouré ou non ajouré)

Frein roue arrière : au choix, mécanique tambour ou hydraulique, 1 disque,  
(ajouré ou non ajouré)

Feu rouge/-stop : au choix = CEV 278 CH 1 0327.

Berne, 14.01.87 - Frein roue arrière / Feu rouge/-stop

Remplace 11.07.85

Emissions voir au verso

**Emissions du bruit**

(E) Type du moteur	(F) Boîte de vitesse	(G) l-A	(H) au passage dB/A	(J) à l'arrêt dB/A	min-1	(R) Remarques
GS 250	m5	3,07	78,0	72,0	3075	

**Emissions des gaz**

(E) Type du moteur	(F) Boîte de vitesse	(G) l-A	Emissions en g/km			(N) Ralenti		Numéro-ATGE
			(K) CO	(L) HC	(M) NO	CO	min-1	
GS 250	m5	3,07	4,07	9,91	--	2,4	1400	CH 00 32002

**Emissions de fumée**

(E) Type du moteur	(O) selon OCE annexe 3			(O+P) selon ECE-24		
	b =	à	min-1	k =	à	min-1
	b =	à	min-1	k =	à	min-1
	b =	à	min-1	k =	à	min-1
	b =	à	min-1	k =	à	min-1

(S) Bacharach

Pompe d'injection

x) compris dans la mesure d'une autre démultiplication totale